Exco Soroste

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRIORIALE BAYONNE PAYS BASQUE

50-51 ALLEES MARINES
64102 BAYONNE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2016

Exco
Soroste

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE BAYONNE PAYS BASQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Compte tenu de la variété des activités de votre CCI, nous attirons votre attention sur l'importance des informations mentionnées dans l'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CCI à la fin de cet exercice.

SAS de Commissariat aux Comptes
Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Pau.
Capital de 37 500 € - Siège social : 44 avenue du Maréchal Foch - 64100 Bayonne - RCS Bayonne 388 629 321
Tél : 05 59 46 00 50 - Fax : 05 59 46 11 20

KRESTON INTERNATIONAL

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Ce contexte est mentionné dans l'annexe au paragraphe relatif aux règles et méthodes comptables. En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et nous portons à votre connaissance les éléments suivants relatifs à la justification de nos appréciations :

- Les principes comptables suivis ; les options retenues dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre dont l'appréciation est essentielle au regard de leurs incidences majeures figurent dans l'Annexe. Nous attirons particulièrement votre attention

  - Sur les indications concernant :

    - Les spécificités des services
    - Les engagements financiers
    - Les provisions et amortissements
    - Transfert du personnel à la CCI R

  - Sur les conséquences comptables liées aux conditions d'application de la concession du port de commerce de Bayonne mentionnées au point 6 de l'annexe

  - Sur les règles appliquées pour la comptabilité de la concession portuaire de St-Jean-de-Luz, mentionnées au point 7 de l'annexe

  - Sur les règles appliquées concernant les droits de scolarité de l'Ecole d'ingénieurs d'ESTIA et mentionnées au point 5 alinéa 3 de l'annexe.

- Les estimations significatives retenues sont explicitées dans l'annexe

- La présentation d'ensemble des comptes annuels est conforme aux règles

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière.

Bayonne, le 28 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

EXCO SOROSTE
David BRETTES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2016

A C T I F	EXERCICE CLOS LE 31/12/2016			EXERCICE N-1
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX
A C T I F I M M O B I L I S E				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES,MARQUES..	1.180.659,62	978.601,33	202.058,29	209.009,29
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40.000,00	33.333,33	6.666,67	16.666,67
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	1.731.397,03	99.097,12	1.632.299,91	1.641.476,35
CONSTRUCTIONS	14.404.385,78	6.629.362,32	7.775.023,46	8.220.639,63
INST.TECHNIQUES, MAT.& OUT.INDUSTRIELS	5.107.742,90	3.159.327,25	1.948.415,65	331.064,93
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.305.237,83	3.539.038,06	766.199,77	704.701,75
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	42.117,70		42.117,70	29.537,70
AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS				
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20.208.833,26	17.778.967,97	2.429.865,29	2.904.535,90
TERRAINS	20.670.822,96	4.257.991,30	16.412.831,66	15.757.228,45
CONSTRUCTIONS	52.846.177,69	28.293.756,92	24.552.420,77	26.373.562,31
INST.TECHNIQUES, MAT & OUT.INDUSTRIELS	33.646.572,62	14.609.463,19	19.037.109,43	20.518.478,43
AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES	956.762,43	833.538,94	123.223,49	148.492,55
IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS	542.582,80		542.582,80	98.942,10
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
PARTICIPATIONS	7.107.980,71	2.628.306,87	4.479.673,84	4.729.026,23
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	296.674,35	21.907,63	274.766,72	99.898,53
PRETS	336.370,00		336.370,00	327.702,00
PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES				
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	17.657,92		17.657,92	16.929,92
TOTAL	163.441.975,60	82.862.692,23	80.579.283,37	82.127.892,74
A C T I F C I R C U L A N T				
STOCKS ET EN COURS				
CREANCES (3)				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	8.757.423,82	135.202,03	8.622.221,79	8.679.234,37
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3.160.741,00		3.160.741,00	3.490.517,47
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
ACTIONS PROPRES				
AUTRES TITRES	2.082.999,17		2.082.999,17	5.484.141,59
DISPONIBILITES	10.408.151,69		10.408.151,69	8.108.248,92
C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T.				
CHARGES CONTSTATEES D'AVANCE (3)	471.427,36		471.427,36	479.077,64
TOTAL	24.880.743,04	135.202,03	24.745.541,01	26.241.219,99
CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECART DE CONVERSION ACTIF				
T O T A L D E L ' A C T I F	188.322.718,64	82.997.894,26	105.324.824,38	108.369.112,73
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

PASSIF AVANT REPARTITION	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES		
APPORTS	2.081.794,87	2.081.794,87
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES RESERVES	4.400.574,12	4.343.513,28
REPORT A NOUVEAU	9.909.718,29	10.854.101,77
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	324.061,24-	887.322,64-
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11.636.633,16	11.170.788,14
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL	27.704.659,20	27.562.875,42
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT	41.773.409,29	43.373.992,25
TOTAL	41.773.409,29	43.373.992,25
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	305.730,00	155.730,00
PROVISIONS POUR CHARGES	3.794.939,99	3.416.870,99
TOTAL	4.100.669,99	3.572.600,99
DETTES (1)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)	18.699.590,92	20.204.292,19
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS	288.747,62	91.467,05
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS		
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	2.149.272,98	2.316.866,84
DETTES FISCALES & SOCIALES	612.511,77	606.951,90
DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES	1.346.399,53	429.992,90
AUTRES DETTES	863.292,97	3.068.077,40
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7.786.270,11	7.141.995,79
TOTAL	31.746.085,90	33.859.644,07
ECARTS DE CONVERTION PASSIF		
TOTAL DU PASSIF	105.324.824,38	108.369.112,73

(1) DONT A PLUS D'UN AN
DONT A MOINS D'UN AN
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS

	EXERCICE	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :			
VENTES DE MARCHANDISES		18.924,00	16.631,40
VENTES D'IMPRIMES	13.966,83		11.168,48
VENTES DE LISTES	4.957,17		5.462,92
PRODUCTION VENDUE		15.962.586,37	14.892.627,40
ETUDES	1.376.533,17		1.128.235,96
DROITS DE PORT	3.888.400,44		4.023.639,75
TONNAGE GARANTI	328.936,35		363.666,86
REDEVANCES D'EQUIPEMENT	221.010,08		198.460,00
REMORQUAGE	275.455,07		236.623,71
USAGE D'INSTALLATIONS & MATERIEL DE PORT	947.274,12		1.046.372,65
FORMATION	214.633,09		262.853,78
DOCUMENTATION	105,00		150,00
TERRAINS	592.222,92		616.292,41
HANGARS	538.363,67		529.981,39
EAU	40.658,16		43.610,24
ENERGIE ELECTRIQUE	8.892,11		23.069,35
TELEPHONE	4.752,00		5.786,00
DROITS D'INSCRIPTION	5.677,01		9.401,35
DROITS DE SCOLARITE	4.470.559,22		3.865.811,59
DROITS COURS DE LANGUES	393.038,80		268.785,97
DROITS DE PARTICIPAT° AUX STAGES	740.098,38		550.749,20
FRAIS DE DOSSIERS	2.580,00		7.563,86
PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE	63.398,00		64.436,00
LOCATION APPARTEMENTS ET DIVERS	1.849,56		2.029,56
LOCATIONS IMMOBILIERES	774.458,15		805.205,93
LOCATION SALLES	53.120,18		72.929,67
LOCATION GARAGES	4.428,00		4.446,00
LOCATION MATERIEL	335,48		390,00
USAGE D'INSTALLATION ET MATERIEL DIVERS	1.104,89		843,00
CONNEXION INTERNET	14.465,50		13.125,00
AUTRES SERVICES	82.565,69		73.149,46
CHARGES LOCATIVES	260.430,08		271.298,99
REMBOURSEMENT PHOTOCOPIES	513,60		2.130,05
REMBOURSEMENT DOCUMENTATION			904,32
REMBT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS	11.329,03		18.595,51
REMBT D'AFFRANCHISSEMENTS	980,36		959,56
REMBOURSEMENT ASTREINTE & MAIN D'OEUVRE	2.520,00		2.358,00
REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE	481,72		512,21
REMBOURSEMENT DIVERS	47.101,62		61.045,07
VISAS IMPORT-EXPORT	49.029,05		47.848,00
C.F.E. - REDEVANCES CARTES	43.175,00		8.175,00
C.F.E. - FORMULE "SERVICE +"	96.900,00		83.895,00
C.F.E. - CHAMBERSIGN	8.054,70		6.124,50
FORMALITÉS APPRENTISSAGE	12.500,00		13.200,00
SALONS - FOIRES - EXPOSITIONS	5.506,66		5.996,66
COLLOQUES, SEMINAIRES ET CONFERENCES	32.589,84		11.127,33
PRODUITS & SERVICES DIVERS	347.388,83		141.488,07
R.R.R. ACCORDES PAR LA CCI SUR PRESTATIONS DE SERV	829,16-		639,56-
REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...			
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		15.981.510,37	14.909.258,80
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			

	EXERCICE	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		9.804.788,81	10.462.641,00
TAXE ADDITIONNELLE COTISATION FONCIERE DES ENTREPR	3.515.858,80		3.725.804,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ETAT	909.636,34		803.767,31
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	1.245.005,64		906.279,89
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION DEPARTEMENTS	73.103,11		285.405,88
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION COMMUNES	10.000,00		9.405,27
SUB.EXPLOITATION A.C.B.A.	199.279,30		190.474,41
CONTRIBUTIONS RECUES DE LA CCIR	21.810,39		23.750,81
CONTRIBUTIONS RECUES DES AUTRES CCI			40.000,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CEE	835.602,39		739.194,74
TAXE APPRENTISSAGE	2.255.697,03		3.356.557,54
AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATION	738.795,81		382.001,15
REPRISES S/PROVISIONS,TRANSFERTS CHARGES		422.054,28	522.514,78
REPRISES PROVISIONS P/ RISQUES & CHARGES D'EXPLOIT	100.531,00		252.526,00
REPRISES P.P.D. CREANCES	86.790,45		58.084,68
REPRISES S/PROVISIONS P/GROSSES REPARATIONS	42.500,00		
CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : ASSURANCES ET DIV	10.031,32		12.203,49
CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : CHARGES DE PERSON	173.533,51		76.281,90
CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : DIVERS CNASEA / F	8.668,00		123.418,71
AUTRES PRODUITS		322.006,61	390.730,23
REDEVANCES SOUS-TRAITES : AUTRES CHARGES	188.128,49		201.370,94
REMBT IMPOT FONCIER	129.140,48		110.178,19
COTISATIONS MEMBRES CIP MANDAT A CCI BPB SG	1.050,00		
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3.687,64		79.181,10
TOTAL		26.530.360,07	26.285.144,81
C H A R G E S D ' E X P L O I T A T I O N (2) :			
ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES		1.378.747,07	1.169.707,89
MISE A JOUR DE LOGICIELS	7.006,63		1.905,55
ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	197.946,08		132.186,29
EAU	63.676,79		47.700,63
ELECTRICITE	416.810,41		435.177,50
GAZ DE CHAUFFAGE	54.553,04		69.251,42
AIR COMPRIME, OXYGENE, ACETYLENE PRODUITS CHIMIQUE	10.758,52		9.046,20
PRODUITS D'ENTRETIEN & NETTOYAGE	22.556,61		23.692,39
PETIT MATERIEL-OUTILLAGE	222.050,71		191.081,13
FOURNITURES DE BUREAU	44.851,64		43.971,33
IMPRIMES DIVERS	23.603,51		15.372,87
FOURNITURES DE MATERIEL INFORMATIQUE	19.978,17		22.067,74
FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	13.805,29		14.422,84
HABILLEMENT & VETEMENT TRAVAIL	15.531,27		19.122,08
COMBUST, CARBURANT, LUBRIFIANT	265.618,40		144.709,92
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		17.915.234,89	18.921.925,22
SOUS TRAITANCE GENERALE	540,00		1.110,00
CREDIT-BAIL MOBILIER	9.847,15		14.187,41
CREDIT-BAIL MATERIEL INFORMATIQUE	260.082,68		219.918,58

	EXERCICE AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
LOCATIONS IMMOBILIERES	434.352,85	409.858,06
LOCATIONS MATERIELS	24.089,43	49.833,65
LOCATIONS MATERIEL INFORMATIQUE	6.232,18	5.092,80
LOCATIONS VEHICULES	62.281,92	63.133,78
CHARGES LOCATIVES	12.258,00	13.654,18
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS IMMOBILIERS	520.584,99	497.265,50
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS MOBILIERS	602.472,37	381.522,93
ENTRETIEN & REPARATIONS S/ MATERIEL INFORMATIQUE	4.101,60	638,40
MAINTENANCE	195.280,67	202.498,93
MAINTENANCE S/MATERIEL INFORMATIQUE	170.185,01	159.603,38
PRIMES D'ASSURANCES	320.168,86	250.767,65
ASSURANCE DOMMAGE CONSTRUCTION	11.144,52	3.328,59
ETUDES ET RECHERCHES	103.385,00	124.470,00
ABONNEMENT DOCUMENTATION	35.639,07	49.599,90
OUVRAGES DOCUMENTATION	2.839,70	3.236,22
FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	33.905,82	41.311,89
BANQUES DE DONNEES / AUTRES	24.030,68	27.338,91
PERSONNEL INTÉRIMAIRE	47.081,20	57.642,66
PERS. DETACHE PERMANENTS	9.591.388,84	9.618.045,09
PERS. DETACHE VACATAIRES	931.517,26	810.067,17
PERS.DET.CHARGES SOCIALES CP&CET	215.021,52-	98.053,42-
HONORAIRES	423.953,65	233.740,34
HONORAIRES DE FORMATION	366.287,68	365.578,10
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	18.676,88	11.210,95
CONTROLE APAVE	41.500,49	28.630,76
ANNONCES ET INSERTIONS	221.258,99	175.661,79
FOIRES ET EXPOSITIONS	58.520,32	58.351,52
CATALOGUES ET IMPRIMES	50.644,87	29.276,65
PUBLICATIONS	21.816,60	18.136,00
AUTRES ACTIONS PUBLICITAIRES	41.549,63	32.363,18
POURBOIRES, DONS, CADEAUX	25.072,27	20.791,18
FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL	12.884,34	14.126,26
VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	211.345,95	230.769,77
VOYAGES ET DEPLACTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	61.843,86	57.070,14
VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	255.034,14	229.555,87
DEPLACTS INTERV. REFACTURÉS	1.790,00	2.459,00
VOYAGES ET DEPLACTS IMPUTABLES S/FPC PERSONNEL PER	5.248,98	6.918,83
VOYAGES ET DEPLACEMENTS ELUS	24.372,53	26.865,14
VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES	78.283,29	91.935,02
RECEPTIONS	166.567,72	162.341,94
AFFRANCHISSEMENTS	108.027,97	83.511,05
BOITES POSTALES		259,13
TELEPHONE	123.034,25	94.021,31
TELEPHONE LIAISON ORDINATEUR	11.396,89	9.576,00
TELECOPIE / FAX	1.252,16	1.587,55
TELECOMMUNICATION / INTERNET	146.536,35	135.915,58
FRAIS BANCAIRES	9.436,29	9.406,29
FRAIS REGROUPEMENT DES APPRENTIS	24.688,00	64.884,00
COTISATIONS DIVERSES	138.183,17	106.517,34
FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	27.737,20	7.440,00
HEBERGEMENT DES APPRENTIS	2.610,00	720,00
RESTAURATION DES APPRENTIS	55.717,50	59.727,50
SOUS-TRAITANCE : NETTOYAGE DES LOCAUX	230.380,56	237.965,10
SOUS-TRAITANCE : GARDIENNAGE, SURVEILLANCE	18.913,16	32.305,19
F.P.C. (HORS PROGRAMME)		960,00
FPC (PROGRAMME)	102.867,11	43.758,94
SECURITE GENERALE	6.667,16	10.528,60
REDEVANCES FERROVIAIRES	13.040,83	13.191,96
FRAIS PERCEPTION DOUANES	36.994,00	37.975,00
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	725.449,84	2.429.107,14
PRESTATIONS DE FORMATION	860.695,47	842.248,53

	EXERCICE	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
R.R.R. OBTENUS / SERVICES EXTER.	3.433,49-		1.535,69-
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		384.145,87	357.891,74
TAXE S/ LES SALAIRES - PERSONNEL PERMANENT	3.813,00		3.814,00
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS	27.913,99		28.593,53
PARTICIPATION F.P.C. (DIVERS)	6.068,25		3.852,51
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° PERSONNEL PERMANE	9.626,58		8.667,87
AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4.384,34		6.107,59
CHARGES FISCALES S/CONGES PAYES CHARGES FISCALES S	184,51		118,98-
CET - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	438,00		5.472,00
TAXE FONCIERE	311.058,00		282.479,27
TAXE D'HABITATION	11.016,00		10.903,00
T. V. A. NON RECUPERABLE			51,00
AUTRES DROITS			33,20
REDEVANCE T. V.	137,00		136,00
CONTRIBUTION SOCIALE SOLIDARITE			138,00
CONTRIBUTION FIPHFP (INSERTION HANDICAPES)	7.709,56		7.125,15
TAXES DIVERSES (MINES, RED.RADIOELECTRIQUES...)	1.796,64		637,60
SALAIRES ET TRAITEMENTS		2.190.417,59	1.934.424,76
SALAIRES - PERSONNEL PERMANENT	2.139.283,35		1.872.027,09
PROVISION CONGES PAYES NON PRIS	1.405,79-		9.628,74-
PRIME DE PANIER NON IMPOSABLE	2.830,50		2.024,70
NOURRITURE DÉDUCTIBLE PB	48.093,53		16.737,24
ALLOCATION FIN CARRIERE			51.540,47
PRIME DE TRANSPORT NON IMPOSABLE	1.616,00		1.724,00
CHARGES SOCIALES		1.089.431,91	973.494,77
COTISATIONS URSSAF - PERSONNEL PERMANENT	473.051,01		511.032,78
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	188,81		
COTISATIONS URSSAF ENSEIGNANTS PERMANENTS/ETUDIANT	1.737,00		1.623,00
COTISATIONS ENIM (PB)	178.994,79		62.486,15
COTISATIONS CMAF (PB)	50.258,21		17.743,18
COTISATIONS STE MUTUALISTE	48.006,20		38.548,93
COTISATIONS UPS - PERSONNEL PERMANENT	22.141,92		26.277,23
COTISATIONS UPS PORT	54.731,52		55.645,09
COTISATIONS ARIAL RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	59.134,19		57.058,19
COTISATIONS CRICA	34.168,29		48.723,25
COTISATIONS CMAC - PERSONNEL PERMANENT	62.919,00		56.525,00
COTISATIONS PREVOYANCE (MALAKOFF ET AXA)	18.229,40		19.460,45
COTISATIONS PREVOYANCE (HUMANIS) (MARINS PB)	9.958,57		3.210,62
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	15,71		1.240,46-
SERVICE SOCIAL MARITIME (PB)	1.159,67		438,48
COTISATIONS C.O.S.	22.309,53		25.067,55
AUTRES OEUVRES SOCIALES (DONT MÉDAILLES TRAVAIL)	3.309,88		3.770,48
INDEMNITES STAGIAIRES	7.433,04		8.282,03
MEDECINE DU TRAVAIL	23.675,77		23.154,50
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES CHARGES SOCIALES S	316,40		2.468,28-
TITRES DE RESTAURANT	17.693,00		18.156,60
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS		3.507.242,77	3.195.157,39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE CADUCITÉ	1.325.830,42		1.159.705,91
DOT.AMORT.AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10.000,00		10.000,00
DOT.AMORT. LOGICIELS	172.608,60		189.437,86
DOT.AMORT.AGENCT AMENAGT TERRAIN	9.176,44		9.176,44

	EXERCICE	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
DOT.AMORT.CONSTRUCT°ADMINISTRAT. ENS.IMMOB.ADMINIS	406.009,08		406.009,13
DOT.AMORT. CONSTRUCT°-INSTALLAT° GENERALES-AGENCEM	39.607,09		39.607,08
DOT.AMORT. MATERIEL PEDAGOGIQUE	190.512,66		579.692,09
DOT.AMORT.INSTALLAT°GENERALES AGENCEMENTS - AMENAG	69.988,27		73.788,41
DOT.AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT			370,69
DOT.AMORT.MATERIEL DE BUREAU	7.640,89		2.427,80
DOT.AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	81.140,88		80.904,36
DOT.AMORT. MOBILIER	39.398,99		41.174,49
DOT.AMORT.MATERIEL DE PROTECTION D'HYGIENE & SECUR	5.069,04		4.395,07
DOT.AMORT.AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50.124,80		33.975,58
DOT.AMORT.DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	1.100.135,61		564.492,48
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.		49.463,39	124.338,05
DOT.P.P.D. CREANCES	49.463,39		124.338,05
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.		498.343,00	778.486,00
DOT.PROV.POUR RISQUES & CHARGES D'EXPLOITATION	188.343,00		647.236,00
DOT.PROV. GROSSES REPARATIONS	310.000,00		131.250,00
AUTRES CHARGES		247.767,28	422.291,85
REDEVANCES BREVETS, MARQUES, LICENCES	8.037,97		5.507,88
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	5.298,04		4.532,60
REDEVANCES P/CONCESSIONS	18.770,25		18.011,60
PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES DE L'EXERCICE	6.409,54		32,72
PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES DES EXERCICES ANT	17.127,06		12.339,91
FONDS DE CONCOURS	5.500,00		3.500,00
AUTRES CONTRIBUTIONS	134.778,54		333.977,47
BOURSES ET PRIX	13.474,00		23.005,00
FRAIS D'ETABLISSEMENT DES LISTES LISTES ELECTORALE	11.852,56		
AUTRES FRAIS P/ELECTIONS CONSULAIRES	1.956,10		
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	24.563,22		21.384,67
TOTAL		27.260.793,77	27.877.717,67
RESULTAT D'EXPLOITATION		730.433,70-	1.592.572,86-
PRODUITS FINANCIERS:			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.		488,87	542,80
REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	488,87		542,80
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES		217.048,98	232.760,59
REVENUS DES SICAV	32,68		1.074,88
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	217.016,30		231.685,71
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			96.967,81
REPRISES P.P.D. IMMOBILISATIONS FINANCIERES			96.967,81
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		2.117,67	60,57
GAINS DE CHANGE	2.117,67		60,57
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC			
TOTAL		219.655,52	330.331,77

	EXERCICE	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
CHARGES FINANCIERES :			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS		250.048,20	585.671,60
DOT.P.P.D. IMMOBILIS.FINANCIERES	250.048,20		585.671,60
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)		615.380,77	453.006,81
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	610.392,85		445.993,13
INTERETS DES EMPRUNTS ETUDIANTS ESTIA	2.105,39		4.026,39
INTERETS COMPTES COURANTS	2.157,86		1.938,02
INTERETS BANCAIRES	724,67		1.049,27
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES			
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.			
TOTAL		865.428,97	1.038.678,41
RESULTAT FINANCIER		645.773,45-	708.346,64-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1.376.207,15-	2.300.919,50-

		EXERCICE	AU 31/12/2016	EXERCICE N-1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1.376.207,15-	2.300.919,50-
PRODUITS EXCEPTIONNELS :				
SUR OPERATIONS DE GESTION			289.876,12	70.723,27
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OPERATIONS DE GES	289.876,12			70.723,27
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			977.006,20	1.477.848,02
PRODUITS DES CESSIONS DES IMMO. CORPORELLES	83			190.666,67
QUOTE-PART SUBVENTIONS D'EQUIPT VIREE AU RESULTAT	976.949,37			1.287.181,35
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS OPERATIONS EN CAPITA	56,00			
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE				483.843,00
REP. PROV. RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS				483.843,00
TOTAL			1.266.882,32	2.032.414,29
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				
SUR OPERATIONS DE GESTION			41.979,41	591.221,43
PENALITES & AMENDES FISCALES				155,33
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ OPERATIONS DE GE	41.979,41			591.066,10
SUR OPERATIONS EN CAPITAL				9.366,00
VALEURS COMPTABLES IMMOBILISAT° CORPORELLES CEDEES				9.366,00
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			172.757,00	18.230,00
DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	172.757,00			18.230,00
TOTAL			214.736,41	618.817,43
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1.052.145,91	1.413.596,86
PARTICIPATION DES SALARIES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS			28.016.897,91	28.647.890,87
TOTAL DES CHARGES			28.340.959,15-	29.535.213,51-
BENEFICE OU PERTE			324.061,24-	887.322,64-

Y COMPRIS :
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER

(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE BAYONNE PAYS BASQUE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Règles et méthodes comptables
3. Principales méthodes utilisées
   - 3.1. Actif immobilisé
   - 3.2. Créances
   - 3.3. Provisions
   - 3.4. Engagements sociaux
   - 3.5. Transfert du personnel à la CCIR au 1er janvier 2013
4. Spécificités du service général
5. Spécificités du service formation
6. Spécificités du service port de commerce de Bayonne
7. Spécificités du service port de pêche de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure
8. Spécificités du service divers
9. Autres informations
   - 9.1. Produits et charges imputables à un autre exercice – Annexe 5
   - 9.2. Charges à payer et produits à recevoir – Annexe 6
   - 9.3. Engagements financiers – Annexe 7
   - 9.4. Engagements de crédit-bail – Annexe 8
   - 9.5. Tableau des mouvements des capitaux propres – Annexe 9
   - 9.6. Tableau des effectifs – Annexe 10

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE BAYONNE PAYS BASQUE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques de l'exercice

2. Règles et méthodes comptables

3. Principales méthodes utilisées

   3.1. Actif immobilisé
   3.2. Créances
   3.3. Provisions
   3.4. Engagements sociaux
   3.5. Transfert du personnel à la CCIR au 1er janvier 2013

4. Spécificités du service général

5. Spécificités du service formation

6. Spécificités du service port de commerce de Bayonne

7. Spécificités du service port de pêche de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure

8. Spécificités du service divers

9. Autres informations

   9.1. Produits et charges imputables à un autre exercice – Annexe 5
   9.2. Charges à payer et produits à recevoir – Annexe 6
   9.3. Engagements financiers – Annexe 7
   9.4. Engagements de crédit-bail – Annexe 8
   9.5. Tableau des mouvements des capitaux propres – Annexe 9
   9.6. Tableau des effectifs – Annexe 10

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2016 a été marqué par les points suivants :

✓ La baisse de la ressource fiscale et l'adaptation à un nouveau modèle économique

La ressource fiscale est en diminution en raison du plan sur 3 ans de diminution des dotations de l'Etat. Les comptes 2016 sont par conséquent impactés d'une baisse de la ressource de 210 K€ par rapport à 2015 et 1.262 K€ par rapport à 2014. Cette baisse confirmée des dotations de l'Etat oblige les CCI à chercher de nouvelles sources de financement et à revoir leur modèle économique.

✓ La filialisation de l'ESTIA à compter de 2017 pour accompagner sa croissance

La constitution de l'EESC ESTIA le 19 décembre 2016 marque l'autonomisation du Campus ESTIA à compter de 2017 sous forme juridique d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire dans laquelle la CCI détient 99,9% des parts. Cette décision a pour conséquence l'apport partiel d'actif des comptes de l'ESTIA et du CFA au 01/01/2017.

✓ Addimadour, la plateforme de fabrication de l'Usine du futur sur le territoire

L'ESTIA s'est dotée en 2016 d'une plateforme technologique dédiée à la fabrication additive métallique sous l'impulsion des industriels du secteur aéronautique. A travers cet investissement de 1,8 M€ subventionné à 77% par le Conseil Régional, l'ESTIA renouvelle le modèle de Compositadour en bénéficiant des coopérations avec l'Agglomération Pays Basque qui met à disposition un espace dédié sur le site de Technocité. Cette plateforme de transfert de technologie place l'ESTIA en-tête de ce procédé innovant des impressions 3D métalliques.

✓ Une année très positive pour le Centre de Formation Continue

L'année 2016 est marquée par l'ouverture de nouvelles formations diplômantes du Pôle Formation : Chef de projet web et Responsable développement commercial et l'augmentation du chiffre d'affaires en langues (CEL). Ceci engendre une augmentation des effectifs et donc du chiffre d'affaires du Pôle formation continue de 37%.
Kedge affiche également une augmentation de ses effectifs qui atteignent 180 étudiants au total et affiche un chiffre d'affaires de plus de 31%
Ces augmentations de l'activité se traduisent par un bénéfice, le premier depuis la création du Centre de formation consulaire.

✓ Première année d'exploitation de la drague Hondarra

L'année 2016 est marquée par l'exploitation sur une année pleine de la drague Hondarra, ceci permet déjà de réaliser une économie sur 2 années de 1,5 M€ soit 22% des revenus d'exploitation et 64% du coût. Le budget du dragage et du

remorquage est de 2,343 M€ (amortissement inclus) soit une économie de 918 K€ par rapport à 2014, où les activités étaient sous-traitées.
On note en 2016 l'encaissement du solde de la subvention FEDER pour la drague (997K€) qui permet de reconstituer la trésorerie à 5,7M€.

✓ Déficit du Port de Bayonne et renégociation des conditions d'exploitation

Le trafic portuaire est stable en 2016 avec 2,3 MT mais ce niveau d'activité ne permet pas de couvrir les charges d'exploitation pourtant maîtrisées. Le résultat déficitaire de l'exercice s'élève à 1.731 K€. Les comptes du Port de Bayonne sont marqués en 2016 par une baisse des droits de port en valeur (malgré la stabilité des volumes) et une diminution des redevances d'outillages en proportion. Cette perte de revenus, en partie compensée par l'augmentation des revenus de clapage et de remorquage, vient directement impacter le résultat net et la trésorerie qui s'élève à 5,746 M€. Ce niveau de trésorerie est en deçà des obligations de l'avenant n°5 signé en 2015 ce qui a conduit à activer une nouvelle fois la clause de rendez-vous avec le concédant afin de reconsidérer les conditions contractuelles d'exploitation de la DSP.

✓ Importants travaux d'aménagement de la zone de la criée du Port de Saint Jean de Luz

Les investissements sont marqués par de lourds travaux d'agrandissement de la zone sous froid de la criée pour accompagner la progression des tonnages passant sous criée, la surface sous froid est augmentée de 257 m² afin de faciliter le chargement et déchargement des poids lourds. Cet investissement d'un montant total de 830 K€ est enregistré dans les comptes 2016 pour 405 K€.

2. Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, avec mention des règles comptables applicables aux concessions (Cf. Point 6) ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

3.1. Actif immobilisé :

L'évaluation des immobilisations a été effectuée au coût historique.
Les immobilisations entièrement amorties mais faisant partie de l'inventaire sont

maintenues pour mémoire uniquement, et ont une valeur zéro.

Conformément aux règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06, les options retenues sont les suivantes :

- Les frais d'acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles tels que les droits de mutation, commissions et frais d'actes sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations et comptabilisés en charges ;
- L'approche par composants, pour les immobilisations, a été mise en œuvre ;
- Des seuils de significativité ont été fixés. Ces seuils sont basés sur les 3 critères suivants :
    - La valeur absolue du composant
    - La valeur relative du composant par rapport à la valeur globale du bien acquis
    - L'écart de la durée d'amortissement du composant par rapport à la durée d'amortissement du bien acquis
- Les coûts d'emprunts ne sont pas activés ;
- Les frais de recherche et développement : non applicable à la CCIT ;
- L'application aux concessions : suite à une démarche initiée par la CCIT de Bayonne Pays Basque et son commissaire aux comptes, le Président du Conseil National de la Comptabilité a précisé, dans un courrier adressé le 4 janvier 2006 au Président de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes, sa position pour les concessions de service public. Compte tenu de ce courrier, la CCI de Bayonne a considéré que les immobilisations étaient hors champ d'application de ces nouvelles normes, et donc pas décomposées. Cette position est confirmée par le RF comptable N°367 de décembre 2009 « L'avis 2002-07 exclut de son champ les amortissements spécifiques des entreprises concessionnaires. L'avis 2002-12 ne modifie pas les exclusions. »

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.
Le matériel informatique et les logiciels sont amortis sur deux ans au service Estia en raison de l'évolution technologique extrêmement rapide dans ce secteur.

Les autres taux d'amortissement figurent dans l'annexe comptable n°1.
Les mouvements de l'actif immobilisé figurent en annexe comptable n°2.
L'état des filiales et participations figure en annexe comptable n°3.

3.2. Créances :

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique).
Par prudence, des provisions pour dépréciation ont été constituées sur les créances pour lesquelles les possibilités de recouvrement étaient incertaines.

L'état des échéances des créances et des dettes figure en annexe comptable n°4.

3.3. Provisions :

Les différentes provisions pour risques et charges d'exploitation, réunissant les conditions exigées par le règlement 2000-06 du Comité de la réglementation comptable sur les passifs, ont été évaluées en fonction de leurs spécificités avec le concours des responsables opérationnels concernés.

Les provisions sont constituées T.T.C. (sauf aux Ports et sur le service « Divers » où la T.V.A. est récupérée).

Au Service général, une provision a été constituée pour les titres qui figurent au bilan la valeur est déterminée à partir de l'actif net.

L'état des provisions figure en annexe comptable N°2.

En ce qui concerne les provisions pour risques et charges les mouvements de l'exercice 2016 ont été les suivants :

Les principales dotations aux provisions sont :

- Pour l'ensemble des services :
  - Des provisions pour un total de 49 K€ couvrant les risques de non recouvrement de créances ;
  - Des provisions pour un total de 80 K€ au titre des passifs sociaux
  - Des provisions pour un total de 23 K€ de contrôle Urssaf sur les ruptures conventionnelles (CCART) accordées dans le cadre du Plan Emploi Consulaire;
  - Une provision de 250 K€ pour dépréciation des titres de participation détenus dans nos SCI, propriétaires des bâtiments d'enseignement ;
- Au Service Général :
  - Une provision de 150 K€ pour risque de litige social et une provision de 23 K€ ;
- Au Service Ports :
  - Un complément de provision de 108 K€ pour l'actualisation des passifs sociaux liés à la convention portuaire sur la pénibilité ;
  - Une provision de 310 K€ pour grosses réparations correspondant au lissage des obligations d'entretien à venir de l'appontement du remorqueur pour 10 K€ et une provision pour incidents sur la nouvelle drague de100 K€ ainsi qu'une provision de 200K€ appelée « cale sèche » afin de prévoir un arrêt de la drague pour entretien périodique.

Les principales reprises de provisions sont :

- Pour l'ensemble des services :
  - Des reprises de provisions pour un total de 101 K€ sur les passifs sociaux correspondant aux départs d'agents en fin de carrière ou ayant cessé leur relation de travail à la CCI ;
  - Des reprises de provisions pour dépréciation de créances pour un total de 87 K€ suite à des abandons de créances ou des encaissements ;
- Au Service Ports :
  - Une reprise partielle de provision pour risque concernant les dépenses d'entretien du remorqueur pour un montant de 42 K€ en contrepartie des charges liquidées.

3.4. Engagements sociaux :

- Conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC, relative aux engagements de retraite et avantages similaires, l'évaluation de ces engagements a été réalisée par un organisme tiers spécialisé, et ce, selon la méthode actuarielle prévue par les textes.

- Au 31/12/2016, les engagements suivants sont comptabilisés au passif du bilan :

Au titre des services non portuaires :

- Les allocations de fin de carrière : 783 K€ déterminées en fonction de l'ancienneté et des droits acquis ;
- Allocation d'ancienneté : 144 K€ attribuée sous forme de points lorsque l'ancienneté requise est acquise ;

Au titre des concessions portuaires :

- Les allocations ancienneté et indemnités de fin de carrière : 349 K€
- Les médailles du travail : 81 K€ ;
- Les surcoûts induits par la nouvelle convention portuaire permettant les départs anticipés dans le cadre de l'accord pénibilité national concernant le personnel grutier du port de Bayonne : 1001 K€

3.5. Transfert du personnel à la CCIR depuis le 1er janvier 2013 :

Depuis le 1er janvier 2013, conformément à la Loi de juillet 2010 portant réforme des CCI, l'ensemble du personnel (à l'exception du personnel des ports) a été transféré à la CCIR Aquitaine qui en est devenue l'employeur. Ce personnel a été de droit remis à la disposition de la CCIBPB le même jour.

Les conséquences comptables de ce transfert sont les suivantes :

- Les salaires et traitements, les charges sociales et les charges fiscales des personnels des services non portuaires (permanents ou vacataires) sont comptabilisées depuis 2013 dans des comptes de classe 62 dénommés « Personnel détaché permanent » ou « Personnel détaché vacataire » et figurent donc au compte de résultat 2016 en « Autres achats et charges externes » pour un montant total de 10.523 K€.
- Au niveau du bilan : les dettes liées au personnel non portuaire (congés payés, compte épargne temps, passifs sociaux, ...) figurent depuis le transfert en autres dettes vis-à-vis de la CCIR Aquitaine nouvel employeur (et non plus en dettes fiscales et sociales comme les exercices précédents).

4. Spécificités du Service Général :

- TACET 2016 :
Depuis le vote de la Loi portant sur la réforme des Chambres de Commerce et d'Industrie en 07/2010, la collecte de la ressource fiscale se fait à l'échelon régional par la CCIR. Ainsi, en 2016, la TACET a été collecté par la CCIR Aquitaine pour l'ensemble des CCI Territoriales dépendant d'elle et elle a été ensuite répartie à chacune selon une clé votée par son Assemblée Générale. La CCIT BPB a reçu, à ce titre un montant de 3.370.859 € auquel s'est ajouté 145.000 € au titre du fonds de péréquation soit un total de 3.515.859 €.

- SCI du Centre Consulaire de Formation de Bayonne :
Le montant total des titres de participation au capital de la SCI Centre consulaire de formation de Bayonne crée en 1992 est de 3.950K€ au 31/12/2016.
Ces titres sont provisionnés pour un montant de 1.830 K€.

5. Spécificités du Service Formation :

- Collecte de la Taxe d'Apprentissage :
En 2016 le Service de gestion de la Collecte de la Taxe d'Apprentissage a été régionalisé, l'établissement est donc éteint dans les comptes, les capitaux propres sont rapportés au capital du Service Général pour 20 K€.L'activité est assurée par une personne dont le salaire est refacturé à la CCIR.

- SCI Centre Consulaire de Formation de Bidart :
Une société civile immobilière a été constituée le 25 mars 1996. Cette SCI a pour objet de gérer le bâtiment « Estia 1 » hébergeant l'école d'ingénieurs de la CCI BPB.
Le montant des titres de participation de l'ensemble de la Chambre de Commerce dans cette SCI est de 2.927 K€ au 31/12/2016 (dont 2.165 K€ au Service Formation et 762 K€ au Service Général).
Ces titres sont provisionnés pour un montant de 799 K€.

- Droits de scolarité de l'école d'ingénieurs Estia :
Comme l'année passée, et compte tenu du contrat de formation signé par les étudiants à leur inscription à l'école mentionnant les points suivants : « le montant des frais de scolarité est fixé ... pour le cycle complet de 3 ans. Il s'agit d'un prix forfaitaire intégrant pour le cursus complet l'ensemble des coûts ..., que l'élève ingénieur s'engage expressément à payer quelle que soit l'option choisie en 2ème et 3ème années. Les frais de scolarité sont facturés en 3 échéances situées aux dates des rentrées scolaires », les droits de scolarité des années 2 et 3 des étudiants font l'objet de factures à établir dés la première année d'entrée à l'Estia et sont comptabilisés en produits constatés d'avance. Ils seront repris en résultat au fur et à mesure de l'avancement de la scolarité.
Le montant des produits constatés d'avance au 31/12/2016 s'élève à 6.608 K€.

- Fondation d'entreprises Estia :
Conformément aux décisions prises lors des Conseils d'Administration de la Fondation, réunis le 26 février 2016 au titre de l'affectation des comptes 2015, un produit de 250.000 € a été versé à l'Estia en 2016. Cette année du fait de la filialisation et afin de respecter la réciprocité des comptes l'affectation prise lors du Conseil d'Administration du 10 mars 2017 au titre de l'affectation des comptes 2016, un produit de 350.000 € a été versé à l'Estia en 2016. Il figure donc dans les produits de ce même exercice la dotation de 2015 et 2016 pour un total de 600.000 €.

- Participation au fonctionnement du Centre Nationale de Prospective de l'Apprentissage :

La participation au fonctionnement du Centre Nationale de Prospective de l'Apprentissage a pris fin en 2016.

6. Spécificités du Service Port de commerce de Bayonne :

Convention de délégation de service public du port de commerce de Bayonne signée le 29 décembre 2008 entrant en vigueur le 1er janvier 2009 pour une durée de 15 ans.

- **Valorisation des immobilisations :**

Les immobilisations mises en concession par le concédant sont listées en annexes 2A et B de la convention et sont valorisées dans les comptes de la concession conformément aux annexes de la convention.

- **Conséquences comptables et financières liées au renouvellement de la concession :**

La signature d'une nouvelle convention de DSP avec entrée en vigueur au 01/01/2009 a eu pour conséquences comptables et financières sur l'exercice 2016 :

- La prise en charge par la concession de la totalité du coût du dragage (dans la précédente concession seuls 50% des coûts étaient à la charge du port) pour un montant qui atteint jusqu'à 2.906 K€ en 2014.
- Au regard de la hausse de ces coûts de dragage et afin de rendre le Port de Bayonne compétitif, la CCI Bayonne Pays Basque a décidé d'acquérir une drague qui a été livrée le 25 septembre 2015. A ce titre un avenant à la convention CRA (Région Aquitaine) de délégation de service public a été signé le 3/03/2014 autorisant cette acquisition et engageant la Région au rachat à la Valeur Nette Comptable en fin de contrat.
- La constatation, selon l'annexe 12 à la Convention, d'une redevance domaniale à verser à la Région, dont le montant s'élève à 16 K€ pour sa part fixe. Aucune part variable n'a été reversée en 2016 du fait des résultats en déficit ;
- Un avenant en date du 8/12/2014 étendant le périmètre géographique de la concession avait été signé, l'échange de terrains en découlant a généré une soulte de 1,3 M€ en 2014 dont 1.043.513,28 € ont été portés en réserve foncière après couverture des travaux et frais engagés par la CCI.
- Un avenant en date du 5/12/2015 étendant le périmètre géographique de la concession a été signé, il en résulte l'inscription à l'actif du bilan de la concession des travaux financés par la Région Aquitaine à hauteur de 13.160 K€ pour la reconstruction du quai « CASTEL ».
- Un avenant n°5 a été signé suite au bilan quinquennal réalisé, celui-ci revoit les clauses de fin de contrat de la DSP et prévoit que le compte de réserve présente un solde de 6 millions d'euros en fin de contrat et que l'intégralité de la trésorerie soit restitué au concédant. Cette réserve se décompose en 4,8 M€ de réserve foncière et 1,2 M€ de provision pour les coûts de départs.
- L'affectation d'une part du résultat de 550 K€ en réserve foncière. Selon les conditions de la DSP le délégataire s'engage à constituer une réserve foncière d'une valeur de 8.250 K€ sur la durée de la concession en vue d'acquérir des terrains. L'engagement de la CCI est ramené à 4.800 K€ par l'avenant n°5.
  Au 31/12/2016 (avant donc affectation du résultat 2016) la réserve s'élève à 4.401 K€ dont 150K€ ont déjà été affectés à l'acquisition d'un terrain en 2009.
- Le niveau de trésorerie à fin 2016 est en deçà des obligations prévues dans l'avenant n°5 c'est pourquoi la CCI activé la clause de rendez-vous afin de revoir les conditions d'exploitation de la concession.

- **Dotations aux amortissements des immobilisations :**

Pour l'ensemble des immobilisations qu'elles soient nouvellement acquises par la concession depuis le 1er janvier 2009 ou apportées par le concédant (y compris les immobilisations acquises par le concessionnaire pendant le précédent contrat de concession), conformément aux règles comptables en vigueur dans les concessions, la dépréciation a été constatée directement par des comptes de bilan, sans impact sur le résultat de l'exercice.
Par exception à cette règle, et conformément à l'avenant 2 au contrat de DSP, les amortissements relatifs à la nouvelle drague impactent le compte de résultat de la concession à due concurrence.
La base d'amortissement des immobilisations est calculée à partir de la valeur brute de l'investissement. La dépréciation est calculée en fonction de la durée de vie de l'investissement.
Les biens immobilisés ne sont pas renouvelables.

- Amortissements de caducité :
A expiration du contrat de concession, et selon l'article 60.01 de ce dernier, l'ensemble des biens feront retour gratuitement à la Région. En conséquence, et conformément au guide comptable des entreprises concessionnaires de 1975, un amortissement à caractère financier dit « amortissement de caducité » est constaté sur tous les nouveaux biens acquis depuis le 1er janvier 2009. Cet amortissement traduit la nécessité pour le concessionnaire de récupérer les investissements qu'il a effectués dans la concession.

L'amortissement de caducité est déterminé à partir de la date de mise en service sur la durée résiduelle de la concession pour les biens dont la durée de vie dépasse la fin du contrat.
La base d'amortissement des immobilisations est calculée à partir de la valeur brute de l'investissement.

- Provisions de renouvellement des immobilisations :
Aucune immobilisation n'est considérée comme renouvelable d'ici la fin de la concession compte tenu de la durée de vie des biens ou de l'obsolescence attendue sur certains types de biens informatiques.

- Provisions pour grosses réparations:
L'exploitation de la drague depuis 2015 et sur une année pleine en 2016, qui a représenté un investissement de 13,8 M€, nous a conduit à provisionner les dépenses pour grosses réparations et pour incident.

- Subventions d'investissements :
Le traitement comptable des subventions d'investissement appliqué est celui de droit commun, à savoir : inscription de la subvention dans les capitaux propres et reprise au compte de résultat selon un plan de reprise parallèle au plan d'amortissement de caducité.

- Droits de port :
Les tarifs du port de Bayonne sont fixés annuellement par la CCIT. Les droits de port en découlant sont recouvrés directement par les services douaniers et reversés, via le Trésor Public, à la chambre qui n'en a donc pas la maîtrise.

Les produits constatés sur l'exercice 2016 correspondent donc aux droits tels que transmis par la douane.

7. Spécificités du Service Port de pêche de Saint Jean de Luz / Ciboure :

Convention de délégation de service public d'établissement et d'exploitation de l'outillage public du port de pêche et de commerce de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure signé le 20 décembre 2006 entrant en vigueur le 1er janvier 2007 pour une durée de 20 ans.

- Valorisation des immobilisations :
Les immobilisations mises en concession par le concédant sont listées en annexe II de la convention et sont valorisées dans les comptes de la concession conformément à l'annexe III de la convention « valorisation des biens apportés en concession ».

- Amortissements de caducité :
Aucun amortissement de caducité n'est appliqué, le nouveau contrat de concession du port de Saint Jean de Luz / Ciboure stipulant que les immobilisations seront reprises pour leur valeur nette comptable en fin de concession.

- Dotations aux amortissements des immobilisations :
Le mode de calcul des dotations aux amortissements est identique aux exercices précédents pour les nouveaux investissements acquis par la concession à compter du 1er janvier 2007 : la base d'amortissement des immobilisations est calculée à partir de la valeur brute de l'investissement
Pour les immobilisations apportées par le concédant (y compris les immobilisations acquises par le concessionnaire pendant le précédent contrat de concession), conformément aux règles comptables en vigueur dans les concessions, la dépréciation a été constatée directement par des comptes de bilan, sans impact sur le résultat de l'exercice.

- Provisions de renouvellement des immobilisations :
En ce qui concerne le port de Saint Jean de Luz / Ciboure aucune immobilisation n'est considérée comme renouvelable d'ici la fin de la nouvelle concession.

8. Spécificités du service divers :

Compte tenu de la nature et de l'importance des opérations de construction des hôtels d'entreprises sur le parc technologique d'Izarbel ainsi que sur la zone d'activité de Baia Park (Olatu Leku) et conformément à la circulaire interministérielle n°1111 du 30 mars 1992, cette activité est affectée à un service budgétaire particulier intitulé "Service Divers".

Cette activité de nature immobilière est assujettie à la TVA par option.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE BAYONNE PAYS BASQUE

ANNEXE COMPTABLE N°1 : CALCUL DES AMORTISSEMENTS

L' amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire
et sur les durées détaillées ci-après:

	LOGICIELS	4 ANS, 2 ANS (Service Estia)
	FRAIS DE RECHERCHE	5 ANS
	MATERIEL INFORMATIQUE	4 ANS, 2 ANS (Service Estia)
*(1)	CONSTRUCTIONS	de 10 à 50 ans
	AGENCEMENTS CONSTRUCTIONS	10 - 20 ANS
	INSTALLATIONS COMPLEXES	15 ANS
	MATERIEL PEDAGOGIQUE	5 ANS
	INSTALLATIONS GENERALES	5 ANS
	MATERIEL DE TRANSPORT	5 ANS
	MATERIEL DE BUREAU	5 ANS
	MOBILIER	5 et 10 ANS
	MATERIEL HYGIENE ET SECURITE	5 ANS
	AUTRES IMMO CORPORELLES	5 ANS
	MATERIEL INDUSTRIEL	8-10-15 ANS
	OUTILLAGE INDUSTRIEL	5-10 ANS

*(1) durée variable en fonction du type composant ou du type de bâtiment (hangar, préfabriqué ou construction en dur,...)

ANNEXE COMPTABLE N°2 :
MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES PROVISIONS

IMMOBILISATIONS

	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	AUGMENT. 2 016	DIMINUT. 2 016	VALEUR BRUTE AU 31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 297 291	165 658	242 289	1 220 660
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 051 216	2 135 304	595 639	25 590 881
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	127 568 215	1 323 343	19 806	128 871 752
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 573 723	185 063	103	7 758 683
TOTAL GENERAL	160 490 445	3 809 368	857 837	163 441 975

AMORTISSEMENTS

	MONTANTS AU 31/12/2015	AUGMENT. 2 016	DIMINUT. 2 016	MONTANTS AU 31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 071 615	182 609	242 289	1 011 935
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 123 795	898 668	595 639	13 426 825
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	61 766 975	4 026 549	19 806	65 773 718
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	75 962 386	5 107 826	857 734	80 212 478

PROVISIONS

	MONTANTS AU 31/12/2015	AUGMENT. 2 016	DIMINUT. 2 016	MONTANTS AU 31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0			0
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 400 166	250 048	0	2 650 215
ACTIF CIRCULANT	172 529	49 463	86 790	135 202
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 572 601	671 100	143 031	4 100 670
DOTATIONS ET REPRISES S/RESULTAT				
D'EXPLOITATION		547 806	229 821	
FINANCIERES		250 048	0	
EXCEPTIONNELLES		172 757	0	

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE BAYONNE PAYS BASQUE

ANNEXE COMPTABLE 3 : INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES FILIALES

AU 31/12/2014 chaque filiale et participations	Capital	Capitaux propres autres que capital et Rt	Quote-part du capital détenue	Résultats AU 31/12/2016 exercice clos	Chiffre d'affaires
1. Filiales (détenues à plus de 50%)					
SCI Centre Consulaire de Formation de Bayonne	3 951 564,36	-1 793 428,17	99,93%	**-36 622**	**163 044**
SCI Centre consulaire de Formation de Bidart	2 930 375,01	-586 281,60	99,90%	**-212 976**	**135 050**
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)					

Renseignements globaux	Filiales		Participations		
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères	
. Valeur comptable des titres détenus:					
. brute.....	7 077 338,46		30 642,25		7 107 980,71 €
. nette.....	4 449 031,59		30 642,25		4 479 673,84 €
. Montant des subventions accordées					0,00 €
. Montant des prêts et avances accordés	0,00				

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE BAYONNE PAYS BASQUE

ANNEXE COMPTABLE 4 : ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

	MONTANT BRUT au 31/12/2016	ECHEANCES	
		A 1 AN AU +	A + D'1 AN
CREANCES			
Créances clients et cptes rattachés	8 757 424	7 295 524	1 461 900
autres créances	3 160 748	3 160 748	
charges constatées d'avance	471 427	471 427	
TOTAL CREANCES	12 389 599	10 927 699	1 461 900
DETTES			
emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	18 699 591	1 679 861	17 019 730
emprunts et dettes financiers divers	288 748	288 748	
dettes fournisseurs et cptes rattachés	2 149 273	2 149 273	
dettes fiscales et sociales	612 512	612 512	
dettes s/immo comptes rattachés	1 346 400	1 346 400	
autres dettes	863 293	863 293	
produits constatés d'avance	7 786 270	6 324 370	1 461 900
TOTAL DETTES	31 746 086	13 264 456	18 481 630

ANNEXE COMPTABLE 5 :
PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE

	2016
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**471 427**
Charges d'exploitation	
Service Général (divers abonnements et maintenances)	60 041
Service Formation (frais de scolarité/ maintenance / assurances)	380 984
Service Ports (abonnements)	24 592
Service Divers	5 811
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**7 786 270**
Produits d'exploitation	
Service Général (diverses cotisations)	4 841
Service Divers	3 739
Service Ports (assurance dommage ouvrage)	2 818
Service Formation (droits de scolarité)	7 774 873

ANNEXE COMPTABLE 6 :
CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER	MONTANT en euros
INTERETS COURUS S/ETABLISSEMENTS DE CREDITS	82 582
FOURNISSEURS EXPLOIT. FACTURES NON PARVENUES	588 902
FOURNISSEURS IMMOB. FACTURES NON PARVENUES	54 551
PERSONNEL DETTES PROVISIONNEES P/ CONGES PAYES	137 517
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	3 859
ORG. SOCIAUX CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	72 240
ORG. SOCIAUX AUTRES CHARGES A PAYER	6 175
ETAT CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	3 493
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	7 813
AUTRES CHARGES A PAYER	11 297
CLIENTS R,R,R / AVOIRS A ETABLIR	10 361
TOTAL CHARGES A PAYER	**978 791**

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT en euros
CREANCES FOURNISSEURS AVOIRS NON RECUS	111 740
CREANCES CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 366 705
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A RECEVOIR	505 853
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR (dont subventions d'exploitation)	2 310 457
INTERETS COURUS COMPTES A TERME	202 299
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**7 497 053**

ANNEXE COMPTABLE 7 :
ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS ET DONNES

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS	AU 31/12/2016
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT HOTEL D'ENTREPRISES OLATU LEKU	0
CAUTIONS DIVERSES CHANTIER RENOVATION CHAUFFAGE ESTIA	29 965
CAUTIONS DIVERSES PORT DE SAINT JEAN DE LUZ	145 741
CAUTIONS DIVERSES CHANTIER PORT DE BAYONNE	128 631
CAUTIONS HOTELS ENTREPRISES	164 030
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	**468 367**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES		AU 31/12/2016
MONTANTS DES INTERETS DES EMPRUNTS RESTANT DUS		
* Etablissements de crédits:		
PORT DE ST JEAN DE LUZ		77 118
PORT DE BAYONNE		3 758 190
SERVICE GENERAL		32 335
SERVICE DIVERS		254 884
SERVICE FORMATION		523
	sous-total:	4 123 052
ESTIA		
Montant des intérêts sur prêts bonifiés restant dus		626
	sous-total:	626
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		**4 123 678**

ANNEXE COMPTABLE 8 : ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER			PRIX ACHAT RESIDUEL	TOTAL LOYERS
	en 2016	CUMULEES	JUSQU' A 1 AN	PLUS D'1 AN	TOTAL A PAYER		
Copieur Ricoh MPC3300 (SG)	3 049,54	14 457,98	0,00	0,00	0,00	133,35	14 457,98
Serveur iseries (SG)	6 425,04	20 010,60	6 439,07	5 703,30	12 142,37	324,00	32 152,97
Copieur Ricoh MPC3300 (HE)	838,31	4 589,92	0,00	0,00	0,00	43,69	4 589,92
Copieur Ricoh MPC3300 (FC)	3 311,76	18 105,91	0,00	0,00	0,00	172,85	18 105,91
36 PC EGC (FC)	4 315,80	19 070,28	0,00	0,00	0,00	185,79	19 070,28
45 PC KBS (FC)	9 353,12	20 803,47	7 235,81	0,00	7 235,81	275,02	28 039,28
68 PC KBS (FC)	11 213,12	14 971,36	11 213,12	7 454,88	18 668,00	332,93	33 639,36
76 PC KBS (FC)	3 095,33	3 095,33	12 381,31	21 667,30	34 048,61	372,10	37 143,94
201 PC Estia (FS)	49 474,51	155 229,75	0,00	0,00	0,00	1 517,04	155 229,75
220 PC Estia (FS)	61 460,59	140 491,71	44 030,62	0,00	44 030,62	1 815,28	184 522,33
22 PC Estia (FS)	6 166,88	13 154,89	5 345,75	0,00	5 345,75	181,53	18 500,64
200 PC ESTIA (FS)	74 518,46	99 470,81	74 448,00	49 495,65	123 943,65	1 843,77	223 414,46
36 PC ESTIA (FS)	13 400,64	16 750,80	13 400,64	10 050,48	23 451,12	398,26	40 201,92
Copieur Ricoh MPC3300 (FS)	2 647,31	14 472,44	0,00	0,00	0,00	138,28	14 472,44
230 PC ESTIA (FS)	20 659,19	20 659,19	82 636,76	144 614,34	227 251,10	2 483,17	247 910,30
TOTAL	269 929,60	575 334,44	257 131,09	238 985,95	496 117,04	10 217,06	1 071 451,48

POSTES DU BILAN	COUT ENTREE	DATE ENTREE	DUREE AMORTISSEMT ANNEES	TAUX AMORTISSEMT	DOT.AUX AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE
					DE L'EXERCICE	CUMULEE	
Copieur Ricoh MPC3300 (SG)	13 249,23	01/10/12	4,00	0,25	3 312,31	13 249,23	0,00
Serveur iseries (SG)	32 292,00	20/11/13	5,00	0,20	6 458,40	19 913,40	12 378,60
Copieur Ricoh MPC3300 (HE)	4 369,24	01/10/12	4,00	0,25	1 092,31	4 369,24	0,00
Copieur Ricoh MPC3300 (FC)	17 179,79	01/10/12	4,00	0,25	4 294,95	17 179,79	0,00
36 PC EGC (FC)	18 578,71	01/10/13	3,00	0,33	6 192,90	18 578,71	0,00
45 PC KBS (FC)	27 502,31	10/10/14	3,00	0,33	9 167,44	19 862,78	7 639,53
68 PC KBS (FC)	33 292,80	01/09/15	3,00	0,33	13 872,00	13 872,00	19 420,80
76 PC KBS (FC)	37 209,60	01/10/16	3,00	0,33	2 067,20	2 067,20	35 142,40
201 PC Estia (FS)	151 198,26	16/12/13	3,00	0,33	50 399,42	151 198,26	0,00
220 PC Estia (FS)	181 528,47	20/09/14	3,00	0,33	60 509,49	136 146,35	45 382,12
22 PC Estia (FS)	18 152,84	13/11/14	3,00	0,33	6 050,95	12 606,14	5 546,70
200 PC Estia (FS)	221 252,81	01/09/15	3,00	0,33	92 188,67	92 188,67	129 064,14
36 PC Estia (FS)	39 825,50	01/10/15	3,00	0,33	15 487,70	15 487,70	24 337,81
Copieur Ricoh MPC3300 (FS)	13 732,60	01/10/12	4,00	0,25	3 433,15	13 732,60	0,00
230 PC ESTIA (FS)	248 317,20	01/10/16	3,00	0,33	13 795,40	13 795,40	234 521,80
TOTAL	1 057 681,36				288 322,28	544 247,47	513 433,90

ANNEXE COMPTABLE N°9 :
MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES						
		VALEUR AU 31/12/2015	AUGMENT. 2016	AFFECTAT° RT 2015	DIMINUT. 2016	VALEUR AU 31/12/2016
APPORTS		**2 081 795**	**20 372**	**0**	**20 372**	**2 081 795**
	Service Général	1 966 572	20 372			1 986 944
	Service Formation	115 223			20 372	94 851
	Services Portuaires	0				0
	Service Divers	0				0
AUTRES RESERVES		**4 343 513**	**0**	**57 061**	**0**	**4 400 574**
	Port de Bayonne (Réserve Foncière)	4 343 513		57 061		4 400 574
REPORT A NOUVEAU		**10 854 102**	**0**	**-944 383**	**0**	**9 909 718**
	Service Général	7 594 824		92 590		7 687 415
	Service Formation	282 220		515 755		797 975
	Services Portuaires	2 312 759		-1 557 164		755 595
	Service Divers	664 298		4 436		668 733
RESULTAT DE L'EXERCICE		**-887 323**	**-324 061**	**887 323**	**0**	**-324 061**
	Service Général	92 590	-132 846	-92 590		-132 846
	Service Formation	515 755	1 440 509	-515 755		1 440 509
	Services Portuaires	-1 500 103	-1 623 801	1 500 103		-1 623 801
	Service Divers	4 436	-7 924	-4 436		-7 924
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		**11 170 788**	**1 063 598**	**0**	**597 753**	**11 636 633**
	Service Général	0				0
	Service Formation	1 626 203	1 063 598			2 689 801
	Services Portuaires	6 380 362			463 025	5 917 337
	Service Divers	3 164 223	0		134 728	3 029 495
TOTAL GENERAL		**27 562 875**	**759 909**	**0**	**618 125**	**27 704 659**

AUTRE FONDS PROPRES						
		MONTANTS AU 31/12/2015	AUGMENT. 2016		DIMINUT. 2016	MONTANTS AU 31/12/2016
DROITS DU CONCEDANT		**43 373 992**	**390 084**	**0**	**1 990 667**	**41 773 409**
	Services Portuaires	43 373 992	390 084		1 990 667	41 773 409
		0				0
		0				0
TOTAL GENERAL		**43 373 992**	390 084	0	1 990 667	**41 773 409**

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BAYONNE PAYS BASQUE

EFFECTIF ET MASSE SALARIALE
Tableau 1
ETAT DES EFFECTIFS AU 31.12.2016

		Personnel mis à disposition par la CCI Aquitaine					Personnel salarié					
Durée de l'emploi	Régime juridique	A.T.	C.F.E.	S.G. 3 et 4	C.F.A.	Formations hors C.F.A	Ports	Aéroports	Aménagements	PEEC	Divers	TOTAL (3) à (12)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Année pleine	Statut	2,82	3	42,48		74,23						122,53
	Convention verte (ccnu)						33,35					33,35
	Convention marins						11					11,00
	Contrats à durée indéterminée											0
	Contrats à durée déterminée			1		18						19,00
	SOUS - TOTAL 1	2,82	3	43,48	0	92,23	44,35					185,88
Année partielle	Statut	1		1,4		5						7,4
	Convention verte (ccnu)											0
	Convention marins						6					6
	Contrat à durée indéterminée											0
	Contrat à durée déterminée			6,4		18,5						24,9
	SOUS - TOTAL 2	1	0	7,8	0	23,5	6					38,3
TOTAL GENERAL 1 + 2		3,82	3	51,28	0	115,73	50,35					224,18
Vacataires					183		0					183